

Vespa Capital http://www.vespa-capital.com

Table des matières Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères ESG Résumé de la démarche Stratégie d'investissement Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement C. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci Liste des produits financiers mentionnés en vertu l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)











Notre démarche



Acquérir des PME de 8 M€ à 50 M€ de CA, en croissance, solides, rentables disposant d'équipes de management de qualité

Encourager à adopter de bonnes pratiques sociales et environnementales





Accompagner sur le long terme (5-7 ans) afin de favoriser le développement

Partager la création de valeur avec les dirigeants et les salariés



Une démarche d'investisseur responsable

- Valoriser le capital humain et agir en faveur d'un traitement égal pour tous
- Accompagner la transition énergétique des PME dans la réduction de leurs impacts environnementaux
- Renforcer son empreinte sociétale et contribuer activement au développement économique local
- Aligner les intérêts de l'équipe de gestion, des dirigeants de participation et des investisseurs de Vespa Capital

2023, renforcement de l'engagement l'ESG

Vespa Capital a revu sa stratégie ESG afin de réaffirmer ses engagements ce qui s 'est concrétisé dans la mise en place de nouvelles initiatives:



Mise en place d'un reporting ESG annuel à un niveau d'exigence uniforme pour l'ensemble des fonds



Vespa Capital réalise sur l'exercice 2023 sa 1^{ère} soumission du questionnaire PRI



Structuration de feuilles de route ESG pour 5 des 6 participations en portefeuilles



Systématisation de la due Dilligence ESG : Dernière en date réalisée pour IDM en 2023





A. Résumé de la démarche

Politique d'exclusion

Vespa Capital Gestion a mis en place un premier filtre reposant sur une exclusion sectorielle systématique pour les domaines suivants : production et vente d'armes controversées et non-conventionnelles, pornographie, tabac, drogues, maltraitance animale et tests sur les animaux, jeux d'argent et de hasard, énergies fossiles (charbon, gaz de schiste et pétrole)¹ et activités économiques illégales. Vespa Capital exclut également de ses investissements les activités ayant un impact sur la biodiversité sans que l'entreprise n'ait mis en place de politique de maîtrise des risques associés (changement d'usage des terres, pollutions et destruction de zones protégées).

Due Diligence

Depuis le lancement du fonds Vespa III en 2021, Vespa Capital intègre systématiquement une due diligence dédiée aux enjeux ESG durant l'étape de préinvestissement. Cet exercice est réalisé par un tiers externe afin d'identifier l'ensemble des risques et opportunités ESG associés à l'activité de l'entreprise cible. La due diligence ESG permet d'enrichir la compréhension du modèle d'affaires de l'entreprise et des enjeux de durabilité spécifiques au contexte dans lequel elle opère. Les résultats de l'analyse sont ensuite soumis au Comité d'investissement avant toute décision d'investissement définitive. Les clauses ESG, intégrées systématiquement au pacte actionnarial, engagent les participations à déployer une feuille de route ESG, sur la base des enseignements de la Due Diligence, et à communiquer annuellement les indicateurs associés auprès de Vespa Capital.

Déploiement d'une feuille de route & reporting

Cette feuille de route ESG est coconstruite avec les participations afin de répondre à leurs enjeux de durabilité les plus matériels. Durant ce processus, les parties s'accordent sur les indicateurs ESG à suivre au niveau de chaque participation. Le pilotage des indicateurs ESG est assuré par un conseil de surveillance, ces données sont partagées annuellement dans le rapport ESG de Vespa Capital. Ce reporting permet d'évaluer les performances ESG et anticiper, si nécessaire, la mise en place de mesures correctives.

Cession

Lors de la cession d'une entreprise en portefeuille, Vespa Capital inclut systématiquement, des informations concernant la performance ESG de l'entreprise afin de valoriser les actions ESG mises en place durant les années de détention.

¹Les activités d'exploration, d'extraction, de transport, raffinage, stockage et distribution des énergies fossiles. Cependant, Vespa Capital s'autorise à investir dans des entreprises tirant une part significative de leurs revenus des énergies fossiles à condition que celles-ci s'inscrivent dans une démarche de transition de leur modèle.

A. Résumé de la démarche

Résumé de la démarche

Vespa Capital Gestion est une société de gestion indépendante, détenant 127 millions euros d'encours sous gestion, qui a pour but la gestion de fonds d'investissement de private equity small cap et l'acquisition de PME. La société de gestion est agréée par l'Autorité des marchés financiers depuis le 05/05/2022 sous le numéro GP-202213.

Vespa Capital Gestion investit principalement dans des PME régionales en proposant à des dirigeants d'entreprises des opérations de LBO sur-mesure afin de les accompagner dans divers projets tels que :

- · La réorganisation du capital;
- · La transmission;
- · Le développement.

Vespa Capital Gestion accompagne toutes sortes d'acteurs : des entrepreneurs et dirigeants d'entreprises, des investisseurs institutionnels, des particuliers ainsi que des banques régionales.

Vespa Capital Gestion gère et conseille plusieurs véhicules d'investissement parmi lesquels :

- Vespa Capital II (SAS d'investissement Article 6 SFDR);
- Vespa Capital III (FPCI article 8 SFDR);
- · Groupe Capitole (Club deals).

En tant que société de gestion, Vespa Capital Gestion est consciente de sa double responsabilité sociétale et environnementale :

- La société de gestion s'engage dans la lutte contre le dérèglement climatique et la protection de l'environnement, en soutenant ses participations dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre ainsi que dans l'identification et la réduction de leurs autres impacts environnementaux;
- La société de gestion renforce activement son empreinte sociétale, à travers une forte contribution au dynamisme économique local et la création d'emplois. Cet engagement a pour objectif de valoriser le capital humain;
- La société de gestion veille dans chacune de ses opérations à ce qu'un alignement des intérêts soit respecté en associant systématiquement à la fois les dirigeants des sociétés et une partie de leurs collaborateurs. Cette mesure assure le partage de la valeur créée. Toutes les opérations d'investissement sont basées sur la confiance et la transparence.

A ce jour, Vespa Capital Gestion gère et conseille 3 entités d'investissement. Seul Vespa Capital III est Article 8 au sens de la réglementation SFDR, toutes les autres entités d'investissements sont classées article 6 SFDR. Néanmoins, Vespa Capital Gestion s'attache à suivre la performance ESG de toutes ses entreprises en portefeuille, en développant des indicateurs consolidés définis en co-construction avec celles-ci. Cette démarche contribue à l'atténuation des risques ESG auxquels la société de gestion est exposée via son portefeuille.

Vespa Capital Gestion a formalisé une stratégie ESG qui aborde les points suivants, détaillés ci-après :

- Les convictions de la société de gestion ;
- · La politique d'exclusion appliquée aux investissements ;
- La description de l'intégration des enjeux ESG au cours du cycle d'investissement jusqu'à la cession des actifs.

La stratégie ESG est accessible sur le site internet de Vespa Capital Gestion.

B. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Au cours de l'exercice 2023, Vespa Capital Gestion a renforcé l'intégration de ses valeurs ESG auprès de ses entreprises en portefeuille. Cet exercice a permis de valoriser les actions mises en place au sein des participations, mais aussi d'identifier de potentielles difficultés opérationnelles rencontrées dans un esprit d'amélioration continue de la performance ESG du portefeuille. Pour garantir la transparence de cette approche, la stratégie ESG de Vespa Capital Gestion mise à jour est disponible sur son site internet.

Depuis 2022, Vespa Capital Gestion communique annuellement sur son impact ESG au travers d'un rapport ESG. Le rapport portant sur l'exercice 2023 aborde les points suivants, tout en apportant des éléments spécifiques liés aux initiatives de partage de la valeur :

- Une présentation de Vespa Capital (chiffres-clés, équipe, portefeuille);
- Une présentation de l'approche ESG adoptée dans sa politique d'investissement et tout au long du cycle d'investissement;
- Les initiatives mises en place par la société de gestion en matière d'ESG ainsi que la consolidation des indicateurs ESG communs à l'ensemble de ses participations;
- Les actions menées par chacune des participations en matière d'ESG accompagnés des indicateurs spécifiques aux enjeux de chacune d'entre elles.
- Les enjeux ESG sont incarnés au sein de la société de gestion par : Kenza Moumni, associée gérante, et Paul Gaultry, secrétaire général de la société de gestion ; tous 2 membres de l'équipe dirigeante de Vespa Capital Gestion. Leurs missions incluent notamment :
- La supervision de l'ensemble des actions et initiatives de la société de gestion sur les enjeux ESG pour en assurer la cohérence.
- L'accompagnement et le soutien des participations dans le développement et la mise en œuvre de leurs stratégies ESG afin d'accompagner leur transition vers des modèles d'affaires plus résilients.
- La valorisation de la démarche ESG de la société de gestion principalement à l'externe, notamment auprès des investisseurs.

C. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

Vespa Capital Gestion a adopté une démarche d'investisseur responsable en faisant de sa responsabilité ESG un pilier incontournable de sa stratégie. Convaincue qu'une croissance intégrant les critères extra-financiers est indispensable à la création de valeur, Vespa Capital Gestion est devenue signataire en 2022 des Principles for Responsable Investments (PRI) de l'ONU. Cette initiative, lancée par des investisseurs en partenariat avec l'initiative financière du programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI) et le Pacte Mondial des Nations Unies, a pour mission de favoriser la bonne gouvernance, l'intégrité et la responsabilité des investisseurs pour rendre le système financier mondial plus durable.

Les signataires des PRI s'engagent notamment à respecter les six principes suivants :

- Prendre en compte les enjeux ESG dans leurs processus d'analyse et de décision en matière d'investissement;
- Se comporter en investisseurs actifs et prendre en compte les enjeux ESG dans leurs politiques et pratiques d'investisseurs;
- Demander aux entités dans lesquelles ils investissent de publier des informations appropriées sur les enjeux ESG;
- Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès d'acteurs de la gestion d'actifs;
- · Accroître leur efficacité dans l'application de ces Principes ;
- Rendre compte annuellement de leurs activités et progrès dans l'application des Principes.

Vespa Capital réalise sur 2023 sa première soumission du questionnaire PRI.



Produit financier

Produit financier Article 8 SFDR

A ce jour, parmi les trois véhicules d'investissement gérés ou conseillés par Vespa Capital Gestion, seul Vespa Capital III est classé Article 8 au sens du Règlement SFDR c'est-à-dire qu'il promeut des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas pour objectif un investissement durable. Les caractéristiques promues ont été définies en cohérence avec le cadre des Objectifs du Développement Durable (ODD) et sont :

- · La contribution active au développement économique local ;
- Le partage équitable de la valeur créée entre investisseurs et équipes dirigeantes;
- La promotion de l'égalité de traitement entre tous ;
- L'accompagnement des entreprises dans la mesure et la réduction de leurs impacts environnementaux, notamment sur le changement climatique;
- · La promotion de modèles de croissance durable.

Il est à noter que pour chaque participation de l'Article 8 SFDR, trois objectifs de développement durable (ODD) sont systématiquement intégrés et déclinés au sein des participations à savoir :

- ODD n°5 « Égalité des sexes », et plus particulièrement le sous-objectif 5.5 «
 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute
 égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie
 politique, économique et publique »;
- ODD n°8 « Travail décent et croissance économique », et plus particulièrement le sous-objectif 8.5 « D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale » ;
- ODD n°13 « Lutte contre les changements climatiques », et plus particulièrement le sous-objectif 13.3 « Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide ».

Le fonds le plus récent, Vespa Capital III, constitué en 2021, est classé article 8 selon le Règlement 2019/2088 SFDR. Ce fonds représente 61% du montant total des encours sous gestion de Vespa Capital Gestion soit 77 000 000 d'euros (€) pour les fonds régulés.

L'ensemble des autres fonds détenus par la société de gestion sont classés Article 6 au sens de SFDR, c'est-à-dire que ces fonds ne font pas la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales et qu'ils n'ont pas d'objectif d'investissement durable.

Concernant la prise en compte des PAI : Vespa Capital Gestion ne garantit pas être en mesure de collecter les informations nécessaires pour être conforme avec les RTS (Regulatory Technical Standards), telles que définies par l'Union Européenne (14 indicateurs). Compte tenu de la masse salariale de Vespa Capital Gestion (inférieure à 500 salariés), la SGP n'est pas soumise à la prise en compte des PAI sur son activité. Ainsi la SGP ne prend pas en compte les principales incidences négatives telles que définies dans le rapport RTS. Cette information relative à la non prise en compte des PAI est également disponible et accessible sur le site internet de Vespa Capital Gestion.

